

Grille horaire de 2^e année (formation commune)

Formation commune	Année scolaire	
	07-08	08-09
	25 h	26h
Religion	2 h	2 h
Français	5 h	5 h
Mathématiques	4 h	5 h
Etude du milieu	4 h	4 h
Langue I (néerlandais ou anglais)	4 h	4 h
Sciences	3 h	3 h
Education physique	3 h	3 h
Activités obligatoires	2 h	2 h
Education artistique	1 h	1 h
Education par la technologie	1 h	1 h
Modules au choix	4 h	4 h
Approche des arts	4 h	4 h
Education physique, corporelle et sportive	4 h	4 h
Latin	4 h	4 h
Projets	4 h	4 h
Travaux scientifiques expérimentaux	4 h	4 h
Socio-économie	4 h	4 h
Technique polyvalente	4 h	4 h

TOTAL : 31 h 32h



2^e année de formation commune

Projets 4 h

Pour qui ?



Pour toi ...

- si tu aimes travailler pour toi, les autres et avec les autres,
- si pour toi la communication est un atout pour apprendre,
- si tu aimes prendre des initiatives et que tu aimes créer,
- si tu es rigoureux dans les engagements que tu prends,
- si tu veux apprendre à apprécier ton travail,
- si tu es intéressé par l'expression orale.

Objectifs

- développer la motivation de l'élève par rapport à l'apprentissage scolaire en lui offrant la possibilité d'exploiter ses ressources personnelles et ses acquis,
- observer l'élève à travers un certain nombre de compétences de base afin d'avoir les éléments nécessaires pour lui conseiller l'orientation qui lui convient le mieux,
- renforcer la maîtrise de la langue française au travers de différents exercices (par exemple : des dictées).

Compétences développées

Nous travaillons, à travers les projets :

- des compétences qui touchent au développement de la personne (savoir-être) : sens de l'organisation, capacité de vie en groupe, investissement et participation,
- des compétences liées au savoir-faire : respecter des consignes, mener à bien des recherches, présenter correctement les travaux,
- des compétences plus intellectuelles : capacité d'appliquer, d'analyser, de redire, de mémoriser et de restituer (connaître), de communiquer, de chercher et de créer, de raisonner.



Dans le courant de l'année, ils seront l'objet autant d'une auto-évaluation que de l'évaluation du professeur. Cette évaluation est en rapport avec le type de travaux accomplis par chacun.

Organisation du cours

Le cours est composé de deux parties, à savoir :

1. La réalisation de projets communs à l'ensemble du groupe (au moins deux sur l'année) et qui feront l'objet d'un retour vers d'autres personnes. Tout dépend du projet choisi mais le contact extérieur au groupe classe est une finalité en soi.
2. La réalisation de projets personnels (au moins trois par an) qui se font à la maison, qui constituent un bon support pour l'évaluation. L'objectif principal de ces projets personnels est de responsabiliser l'élève par rapport à une tâche donnée.